

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

4.12.2019

La Butte-Rouge en partie sauvée

UN PEU plombée, la rénovation, ou plutôt la destruction, d'au moins la moitié de la Butte-Rouge, cité-jardin mythique de Châtenay-Malabry... C'est le sens d'une lettre, datée du 14 novembre, commanditée par le ministre de la Culture, Franck Riester, et co-signée par les préfets des Hauts-de-Seine et d'Ile-de-France. Elle avertit Georges Siffredi, le maire, qu'il doit réviser totalement ce projet auquel il tient tant.

Dans le courrier est cité l'avis – admiratif – de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture : « haute et très haute valeur de certains bâtiments », « quartier exemplaire et emblématique ». Les démolitions prévues doivent donc « être revues à la baisse ». Ou carrément annulées, puisque le maire est invité à engager « une étude préalable au classement de la cité-jardin au titre des sites pa-

trimoniaux remarquables ». Autant dire qu'on ne pourrait quasiment plus toucher à la Butte-Rouge sans mille précautions et autorisations.

Une victoire pour ses défenseurs, architectes ou urbanistes, Stéphane Bern ou Jack Lang, habitants ou militants, mobilisés pour stopper la destruction d'« un bijou ». C'est marrant qu'il faille tout ce barouf pour sauver des bâtiments construits au début du XX^e siècle sur une idée architecturale – essaimée dans le monde entier : « du beau pour les prolos ». Balayant cette défaite, Georges Siffredi affirme au « Canard » qu'il peut et va continuer. « Dès qu'on aura atteint 80 % de solutions de relogement, on déposera les permis de détruire. Ce projet permettra aux gens d'être mieux logés ! Oui, on peut être de droite et social ! »

N'empêche, il lui faut attendre le périmètre du « site re-

marquable » pour savoir ce qu'il pourra toucher ou pas. Et les crédits de l'Etat ne seront affectés à la rénovation que si tout est respecté. A quoi le maire rétorque qu'il s'en fiche : « L'Etat n'a pas un sou ! » S'il persiste, il peut s'attendre à des recours en pagaille. Des procédures coûteuses dans une ville déjà très endettée par des emprunts toxiques que le maire a contractés...